



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23025750

Déposé / Reçu le

13 FEV. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0451 393 458

Nom

(en entier) : GOBERT IMMO

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Boulevard d'Ypres, 39 – 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Renouvellements mandats

Il ressort des décisions unanimes prises par écrit des actionnaires du 16 mai 2022 que :

" [...]

5. Nomination d'administrateurs

Les Actionnaires décident à l'unanimité des voix de renouveler le mandat en tant qu'administrateurs pour une durée de six années, expirant lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2028 :

- « GOFIBEL » S.A., ayant son siège social à 1000 Bruxelles, Boulevard d'Ypres, 39, inscrite à la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0452.491.835, représentée par son représentant permanent, Hubert GOBERT, qui accepte
- Monsieur Ronald GOBERT, domicilié à 7022 Hyon, Chaussée de Maubeuge, 428 Bte 3.1, qui accepte

Les mandats ne seront pas rémunérés, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

6. Pouvoirs

Les Actionnaires décident à l'unanimité de donner ici mandat à Monsieur Thierry Blondiau, administrateur de Axwell SRL, dont le siège social est sis Chemin du Prince, 424 à 7050 Masnuy-Saint-Jean, inscrite à la banque-carrefour des entreprises sous le numéro 0431.183.509 avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, aux fins d'accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrateurs et des tiers, en vue de procéder aux formalités requises pour la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions adoptées ci-dessus (en ce compris la signature des formulaires I et II), ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et de tout autre autorité publique.

" [...]"

Il ressort des décisions unanimes des administrateurs prises par écrit le 30 juin 2022:

" [...]"

1. Nomination des administrateurs délégués

Le Conseil d'administration renouvelle à l'unanimité, avec effet immédiat, les mandats de

- « GOFIBEL » S.A., ayant son siège social à 1000 Bruxelles, Boulevard d'Ypres, 39, inscrite à la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0452.491.835 ;
 - Monsieur Ronald GOBERT, domicilié à 7022 Hyon, Chaussée de Maubeuge, 428 Bte 3.1 ;
- en qualité d'administrateurs délégués de la Société.

Par la présente, GOFIBEL S.A., représentée par son représentant permanent, Monsieur Hubert GOBERT, accepte le mandat. GOFIBEL SA, surnommé, exercera son mandat d'administrateur délégué de la Société jusqu'à ce que le Conseil d'administration en décide autrement. Son mandat sera exercé à titre gratuit.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/02/2023 - Annexes du Moniteur belge



Par la présente, Monsieur Ronald GOBERT accepte le mandat. Monsieur Ronald GOBERT, surnommé, exercera son mandat d'administrateur délégué de la Société jusqu'à ce que le Conseil d'administration en décide autrement. Son mandat sera exercé à titre gratuit.

Sauf décision contraire du Conseil d'administration, les administrateurs délégués sont en charge de la gestion journalière de la Société ainsi que de la représentation de la Société dans les limites de la gestion journalière.

2. Pouvoirs

Le Conseil d'administration décide de donner ici mandat à Monsieur Thierry Blondiau, administrateur unique de Thierry Blondiau et Cie SRL, dont le siège social est sis Chemin du Prince, 424 à 7050 Masnuy-Saint-Jean, inscrite à la banque-carrefour des entreprises sous le numéro 0431.183.509 avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, aux fins d'accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder aux formalités requises pour la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions ci-dessus adoptées (en ce compris la signature des formulaires I et II), ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et de tout autre autorité publique.
[...]"